L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Bureaux, No 73, rue de Chartres,

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI MATIN, 28 JUILLET.

Septième, Huitième et Neuvième Ward.

TAXE DIRECTE DES ETATS-UNIS.

Commission de la taxe directe des Etats Unis pour l'Etat de la Louisiane.

Bureau, rue de la Commune, No 186.

Nlle Orléans, 5 juin 1865.

LE TABLEAU DES TAXES de Septième, de Huitième et de Neuvième District représentatif de la Paroisse d'Orléans est achevé : les taxes prélevées dans les dits wards, aux termes d'une loi du Congrès, laquelle est intitulée : "Acte pour la perception de taxes directes dans les différents districts et pour d'autres fins," et a été approuvée le 7 juin 1862—devront être payées, au bureau No 186 de la rue Commune, Nlle-Orléans, dans les soixante jours qui suivront le VINGT JUIN 1865.

Tous les terrains ou morceaux de terre situés dans les limites du dit District et sur lesquels les taxes n'auraient pas été payées dans les dix-huitante jours, seront forfaits au profit des Etats-Unis. M. H. Vredenburgh est autorisé à recevoir les taxes pendant trente jours, à partir de cette date, au bureau du percepteur de taxes de paroisse, à Algier. On pourra aussi voir payer les dites taxes à ce bureau.

E. M. RANDALL,
GEO. W. AMES,
M. F. BONZANO,
Commissaires de la taxe directe des Etats Unis pour la Louisiane.

Pour copie conforme, K. S. DERRICKSON,
5 juin 1

Emprunt 7-30

DES ETATS UNIS.

TROISIEME SERIE.

$230,000,000.

Avec l'autorisation du Secrétaire du Trésor, le soussigné, agent général pour la vente de soumissions des Etats Unis, offre au public la troisième série des billets du Trésor, portant sept et trois dixièmes pour cent d'intérêt par an et connue sous le nom de

Emprunt 7-30.

Ces billets sont émis à la date du 15 juillet 1865, devront être payés à trois ans de cette date au monnaie courante ou pouvant être convertis, au gré du porteur en

Bons 6-20 des Etats Unis

Portant six pour cent d'intérêt en or

Ces bons sont maintenant à prime et, comme tous les bons du Gouvernement, sont exempts de taxes D'ETAT, de COMTES et de MUNICIPALITES—CE QUI AJOUTE BEAUCOUP A LEUR VALEUR, suivant l'impôt prélevé sur d'autres propriétés. L'intérêt se paie semi annuellement en coupons attachés à chaque billet, coupons qui on peut détacher du billet et vendre à un banquier ou à une banque quelconque.

L'intérêt à 7 30 pour cent s'élève à
Un cent par jour sur un billet de $50.
Deux cents par jour sur un billet de 100
Dix cents par jour sur un billet de 500
Vingt cents par jour sur un billet de 1000
Une piastre par jour sur un billet de 5000

Les billets de toutes les dénominations ci-dessus sont fournis sans délai sur la réception de la souscription.

Les billets de cette troisième série sont de la même forme et ont les mêmes privilèges que les sept trente déjà vendus, excepté que le gouvernement se réserve le droit de payer l'intérêt en or à 6 pour cent au lieu de 7 10 en monnaie courante. Les souscripteurs doivent donc, en remettant, l'intérêt en monnaie courante jusqu'au 15 juillet.

La livraison des billets de cette troisième série devra être faite commencera à partir du 1er juin; elle se fera promptement et continuellement après cette date.

Le légal changement apporté aux conditions de cette troisième série ne se rapporte qu'à l'intérêt. Le paiement en or, s'il est fait, équivaudra à l'intérêt en monnaie courante du taux le plus élevé.

Le retour aux paiements en espèces (et qu'on alors seulement que le gouvernement se prévaudra de l'option d'acquitter l'intérêt en or) réduirait et équilibrerait tellement les prix que les achats faits avec six pour cent en or équivaudront à ceux qui auraient été faits avec sept et trois-dixièmes pour cent en monnaie courante. C'est

Le seul emprunt sur le marché

Offert en ce moment par le gouvernement et présentant avantages en sont

Le grand prêt du peuple.

Il y a maintenant sur le marché moins de $230,000,000 de l'emprunt qu'a autorisé la banque. Autant se tenel des souscriptions, ce montant sera pris dans le soixante jours, ne billets alors seront sans doute à prime, ainsi qu'il est à toujours été à la clôture des souscriptions à d'autres emprunts.

Afin que les citoyens de chaque ville et de chaque section du pays aient la facilité de souscrire à l'emprunt, les Banques Nationales, les BANQUES D'ETAT et les banquiers de toutes les parties du pays ont décidé qu'ils recevraient les souscriptions au pair. Les souscripteurs obtiendront aux chemins les sont qui ont leur confiance et qui seront seuls responsables de la livraison des billets qu'on leur demande.

JAY COOKE,
Agent pour la souscription,
No 114, South Third street, Philadelphie.

21 mai—m

AVIS AUX VOTANTS.

Bureau du Register, salle No 6 de l'Hôtel de Ville.

Nlle-Orléans, 12 juin 1865.

Le soussigné, préposé à l'enregistrement des noms et résidences des électeurs de la ville de la Nlle-Orléans, annonce à ses concitoyens que conformément à la Proclamation de J. Madison Wells, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane—laquelle est datée du 3 mai 1865, l'acte enregistrement est cancellé à partir de laquelle date. Du plus, conformément à la dite Proclamation, il commencera un nouvel enregistrement à partir de cette date, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi excepté dimanches et fêtes.

Désirant absolument faciliter la mise à exécution de enregistrement, il invite respectueusement ses concitoyens à se conformer sans délai à la loi. S'ils négligent de le faire, ils seront nécessairement privés de cette droits de suffrage.

Il est bon d'exiger de chaque votant légal les renseignements suivants :

1—Le nom et la résidence de l'électeur.

2—Depuis combien de temps il demeure dans l'Etat dans la Paroisse et dans le District.

3—S'il est né sur le sol ou s'il est naturalisé.

4—Comment, quand et où il a été naturalisé. Le lois exige impérativement la production du certificat de naturalisation ou, si le certificat est perdu, du certificat du greffier de la Cour par laquelle la naturalisation a été accordée.

5—La signature de l'électeur en regard de l'enregistrement de son nom.

6—Quelles exemptions des électeurs. Extrait de la Constitution de 1864.

"Art. 14—Tout blanc qui a atteint l'âge de vingt-un ans, a demeuré dans l'Etat pendant les douze mois qui ont précédé l'élection et les trois derniers mois dans la paroisse où il offre de voter et qui sera citoyen des Etats Unis, aura le droit de voter."

Chaque électeur devra en outre produire le certificat du serment d'amnistie prescrit dans la proclamation du Président, du 8 décembre 1863, ou dans celle du 29 mai 1865 et aura été signée par lui devant une autorité compétente.

Voici une copie du serment prescrit dans la proclamation du Président, du 29 mai 1865, laquelle a remplacé la proclamation du 8 décembre 1863, à partir du jour ou elle a été promulguée :

"Je jure ou affirme solennellement, en présence du Dieu Tout-Puissant, qu'à l'avenir je défendrai fidèlement la Constitution des Etats Unis et l'Union des Etats formés par cette Constitution; que j'obéirai fidèlement à toutes les lois et proclamations faites pendant la rébellion relativement à l'emancipation des esclaves. Que Dieu me soit en aide."

Le serment est temporairement à partir du 29 mai 1865 et sera régulièrement exigé.

Le Registrar appelle l'attention particulière de ses concitoyens sur tout ce qu'exige absolument la loi, afin qu'ils ne perdent pas de temps lorsqu'ils viendront se faire inscrire. Il espère qu'ils seront prêts, ou se présentant, à fournir les informations et les documents requis comme conditions d'enregistrement, qu'ils veuent à nécessité de venir se faire inscrire sans retard et éviteront ainsi la confusion qui existe quand les électeurs se présentent en grand nombre, ce qui arrive ordinairement lorsque l'enregistrement est sur le point d'être clos, comme nous le disons.

C. W. STAUFFER,
Préposé à l'Enregistrement.

Approuvé,
J. MADISON WELLS,
Gouverneur de la Louisiane.

15 juin

CONSERVEZ VOS DENTS!

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE

196.....RUE DU BARRE.....196

entre Bienville et Conti,

continue à exécuter ses différentes opérations dentaires de la manière la plus parfaite et à des prix modérés.

Consultations en français, en espagnol et en anglais.

10 juill—1m

LE Dr. GREN,

CHIRURGIEN-DENTISTE.

A repris l'exercice de sa profession et s'est associé avec le Dr. LANNE, élève de Dr. W. FARNLY (le second du Dr. W. FARNLY continuera le cabinet du Dr. BEAUREGARD, au coin des rues Royale et St-Pierre.

2 juillet—1m

J. S. KNAPP,

Chirurgien Dentiste,

Est de retour à la Nouvelle-Orléans et offre ses services au public pour toutes les opérations concernant l'art dentiste.

On le trouvera à son ancien domicile, No 18, RUE ARONNE, près Canal.

30 juin—1m

GRAND ASSORTIMENT DE SELLES

Anglaises, Françaises et Américaines.

A LA

SELLE ANGLAISE

MAISON

L. GUILBAUX & GIEFERS

24, rue des Chartres, 24,

[*Ancienne rue Royale*, 121 et 123.]

Marchandises arrivant régulièrement par chaque steamer de New York.

Harnais pour plantation.
Harnais doubles et simples, dans le dernier genre.
Selles de cavalerie et militaires.
Fouets, cravaches, éperons et en général tous articles de fournitures et d'outils pour selliers.

p Nous engageons spécialement les habitants de la campagne à venir visiter notre assortiment. 28 juin—3m

Chemin de fer Pontchartrain.

Arrangement de printemps et d'été.

Pour aller au Lac et en revenir le même jour, 25 cents.

Pour aller à la station Gentilly, 15 cents et autant pour revenir.

A dater de SAMEDI 1er avril 1865, les convois ci-après auront lieu :

Départ des chars—

DE LA VILLE.		DU LAC.	
4 h. A. M.	char à char	5½ h. A. M.	char à vapeur
5½ " "	char à vapeur	7 " "	" "
7 " "	" "	8½ " "	" "
9 " "	" "	10 " "	" "
10½ " "	" "	11½ " "	" "
Midi	" "	1 heure P. M.	" "
2 heures P. M.	" "	2½ " "	" "
3 " "	" "	4 " "	" "
5 " "	" "	5½ " "	" "
6 " "	" "	7 " "	" "
8 " "	" "	8½ " "	" "
9 " "	" "	10 " "	" "

Les personnes qui désirent s'arrêter à la Station Gentilly doivent en prévenir le conducteur pendant le départ du convoi. G. PANDELLY, secrétaire de la Compagnie.

MALADIES.

Dépuratif, Pommade, Injection et Poudre du Dr VERGE.

TOUTES les maladies secrètes, anciennes et récentes, les écoulements, ulcérations, plaies, dartres, boutons et taches syphilitiques, &c., sont radicalement guéries par l'emploi des médicaments du Dr. P. VERGE. Le dépuratif est spécialement recommandé aux personnes dont le sang est sere ou vicié, S'adresser à GAUDOZ fils, pharmacien, enseignes Colonne et Bouteille.

MALADIES SECRETES.

M. E. GAUDOZ, Pharmacien de l'école de Paris a l'honneur de prévenir le public qu'étant de retour de France où pour le consulter, tous les jours, à sa pharmacie cale Conti et Bourgogne, où il s'occupe comme par le passé, du traitement des Maladies Chroniques, Secrètes, et de celles de la peau. Les cas les plus graves de Syphilis, d'Ulcérations, Plaies, Dartres, Dartres, Pustules, Démangeaisons, Rougeurs, Taches, la Gonorrhée Chronique, les Ecoulements, Suppressions, la Chaudepisse, les Pertes Blanches, et toutes les Maladies de l'appareil Génito-Urinaire, (chez les deux sexes) sont traitées avec le plus grand succès. Consultations de 9 heures du matin, à 6 heures du soir.

Opium ou Injection du Dr Ricord.

Ces deux préparations sont les seules employées par le Dr. Ricord pour la guérison rapide de la Gonorrhée et des Ecoulements.

Se vend par E. GAUDOZ,
1er point 1an Au Comptoir de Bourgogne

Compagnies d'assurances.

L'UNION

de la Nouvelle-Orléans.

Huitième état annuel de la Compagnie d'Assurance de l'Union, publié ainsi que l'exigent la loi et la charte.

Montant des polices reçues dans l'année expiré le 30 avril 1865 :

Primes sur les risques d'incendie		$78,341 05
" " des rivières		6,468 35
" " des mers..		33,702 39
		118,429 39
Ne moins, primes remboursées		567 44
		117,861 4
Primes non expirées le 30 avril 1864.....		33,775 61
		150,897 05
Portes payées dans la même période, savoir :		
Pertes par les incendies....	$12,165 71	
" sur les rivières....	14,360 94	
" sur les mers.....	19,730 29	
Total des pertes.....	46,145 94	
Ré-assurances.....	3,407 91	
Dépenses et intérêt sur scrip, } encompte et intérêt..... }	21,204 13	
Taxes et droits intérieurs, de 1864 et de la ville.....	15,075 38	
Ré-assurances.....	3,655 68	
Balance pour cent remboursé..	2,608 13	
Dépenses générales, intérêt...	25,674 14	
Intérêt sur scrips, 1863, 1864, 1862, 1863.....	24,747 75—	157,197 98
Soldes.....		$47,962 94

Montant net des primes.....		$204,999 98
Portes—Sur les risques d'incendie.....	$40,338 99	
Les risques de mers.....	15,464 64	
Sur les risques de rivières	15,000 00	
Taxes du revenu intérieur, de l'Etat et de la ville..	$70,438 63	
Ré-assurances.....	15,075 38	
Balance pour cent remboursé..	3,655 68	
Dépenses générales, intérêt...	2,608 13	
Intérêt sur scrips, 1863, 1864, 1862, 1863.....	25,674 14	
Soldes.....	24,747 75—	157,197 98
Réclamations non réglées....		47,962 94
		45,962 14
		$204,999 98

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans.

Qu'on se souvienne que le 12 janvier 1865, pardevant moi, soussigné, notaire public dans et pour la susdite paroisse d'Orléans, ont été présents J. Th. Leverdier, et J. H. Hinks, secrétaire de la Compagnie d'Assurances Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, lesquels, étant dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que la susdite institution est exacte et que copie entière tirée des livres de la Compagnie.

F. J. TUYES, président.
J. W. HINCKLE, secrétaire.

Assermenté et signé par devant moi ce 27 janvier 1865.
JOSEPH GUVILLIER, notaire public.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende de trente pour cent pour le montant par prime de la bande entrée le 31 décembre 1864 portant légal dividende à cette date, et les certificats à partir du 1er avril. Les certificats sont les certificats de profit non encore payés sont payé aux détenteurs de tels certificats ou à ceux ayant-cause à partir du premier lundi de mars.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKLE, secrétaire.

—Directeurs—

Chas W. Babcock,	F. A. Nicholson,
W. Bailly Blanchard	Jos. S. M. Cebellos,
J. H. Lanphier,	Chas Slocomb,
Chas Roquemore,	Jos Degrotelle,
Chs Ledoux,	Jas A. Willis,
Th Millandon,	J. Tuyes.

19juin—3m

A. PITOT,

Attorney and Counsellor at Law,
Office, No. 82 Customhouse street.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle Orléans.

CINQUIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa Charte la Compagnie présente l'état suivant :

Montant des polices reçues dans l'année expirée le 30 septembre 1864..... $67,761 00

Primes non faites dans l'année expirée le 31 décembre 1863 :
Sur les risques d'incendie.. $211,456 78
Sur les risques de rivières.. 21,306 46
Sur les risques de rivières.. 6,252 14— $238,845 39

Total des primes..... $306,606 39

Portes—Primes non expirées le 31 décembre 1864..... $74,772 00
Primes remboursées..... 6,259 83— $ 81,026 83

Montant net des primes..... $204,999 56

Portes—Sur les risques d'incendie..... $40,338 99
Sur les risques de mers.. 15,464 64
Sur les risques de rivières 15,000 00— $70,438 63

Taxes du revenu intérieur, de l'Etat et de la ville.. 15,075 38
Ré-assurances..... 3,655 68
Balance pour cent remboursé.. 2,608 13
Dépenses générales, intérêt... 25,674 14
Intérêt sur scrips, 1863, 1864, 1862, 1863..... 24,747 75— 157,197 98

Soldes..... $47,802 56

Billets de capitalistes..... 142,079 78
Frêts garantis par hypothèques..... 22,292 18
Prêts garantis..... 20,193 56
Effets pour primes..... 22,288 97
Scrips..... 45,366 97
Actions, parts et autres garanties..... 62,020 00
Fonds n'ayant pas cours..... 35,005 70
En caisse et en banque..... 27,910 94
Comptes dividiaux pour primes..... 3,256 06
Propriétés franchises..... 2,195 70
En caisse..... 60,467 99— $441,882 07

En moins—Intérêt sur scrips, 1860, 1861, 1864, dû et non réclamé..... $ 4,397 40
Intérêt sur scrips 1862, 1861, 1862, 1863..... 24,747 75
Réclamations non réglées.... 17,000 00— 45,962 15

$395,920 92

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans.

Qu'il en soit certifié que le 12 janvier 1865, pardevant moi, soussigné, notaire public dans et pour la susdite paroisse d'Orléans, ont été présents J. Th. Leverdier, et J. H. Hinks, secrétaire de la Compagnie d'Assurances Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, lesquels, étant dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que la susdite institution est exacte et que copie entière tirée des livres de la Compagnie.

F. J. TUYES, président.
J. W. HINCKLE, secrétaire.

Assermenté et signé par devant moi ce 27 janvier 1865.
JOSEPH GUVILLIER, notaire public.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende de trente pour cent pour le montant par prime de la bande entrée le 31 décembre 1864 portant légal dividende à cette date, et les certificats à partir du 1er avril. Les certificats sont les certificats de profit non encore payés sont payé aux détenteurs de tels certificats ou à ceux ayant-cause à partir du premier lundi de mars.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKLE, secrétaire.

—Directeurs—

Chas W. Babcock,	F. A. Nicholson,	
W. Bailly Blanchard	Jos. S. M. Cebellos,	
J. H. Lanphier,	Chas Slocomb,	
Chas Roquemore,	Jos Degrotelle,	
Chs Ledoux,	Jas A. Willis,	
Th Millandon,	J. Tuyes.	

19juin—3m

A. PITOT,

Attorney and Counsellor at Law,
Office, No. 82 Customhouse street.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

DE LA LOUISIANE

Au coin des rues Canal et Carondelet.

CINQUIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Total des primes pour l'année expirée le 30 avril 1865..... $666,711 69

Savoir—primes d'incendie..... 162,971 69
" de mer..... 63,913 00
" de rivières..... 12,727 00— $239,711 69

En moins, primes remboursées..... $ 5,000 01
Do primes non déterminées..... 11,000 00— $16,000 01

Montant net des primes..... $ 184,856 04

Portes payées suivi—
Portes Pittsville..... $ 23,201 29
" de mer sans exception..... 61,252 29
" de mer rivières..... 87,617 43— $171,606 71

Taxes et revenus intérieur..... $ 12,166 71
Réassurances, frais, &c., inclus en moins..... 24,772 00— $ 36,938 71

Balance..... $ 171,659 97

Six pour cent d'intérêt sur des certificats de scrip non payés..... 39,823 00

Soudries net..... 41,227 97

Montant net des primes..... $ 253,615 94
A déduire—montant ne participant pas au fonds..... 29,896 97

Montant net des primes participant..... $ 183,189 27

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Fixed on propriétés hypothéquées.....	$ 42,176 72
Fixed on propriétés non hypothéquées..	61,218 91
Fixed on bons de la ville et autres fonds..	101,200 00
Fixed on actions de banques.....	45,200 00
Fixed on scrip de la Compagnie d'Assurances Mutuelle.....	101,774 70
Prêts garantis par des actions.....	99,150
Loans.....	39,791 03
Primes en voie de perception.....	42,546 10
Diverses sommes dues à la Compagnie..	14,711 51
En caisse.....	54,225 03
Total.....	$ 689,603 97

Les souscripteurs ont une copie libre des livres de la Compagnie.

CHARLES BRIGGS, Président.
L. F. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle Orléans.

Assermenté et souscrit par devant moi, ce 21 mars 1865
SAMUEL MYERS,
Deuxième juge de paix de la paroisse d'Orléans.

Les directeurs ont résolu de payer six pour cent d'intérêt, sur les certificats de scrip non encore payés, à partir du 4 mai prochain et ont de plus déclaré un dividende de scrip de vingt cinq pour cent sur le montant net des primes particulières gagnées depuis le 28 février 1865 et il sera émis des certificats pour le dit dividende à partir du 1er juillet prochain.

CHARLES BRIGGS, Président.
J. F. ROUX, Secrétaire.

DIRECTEURS

Chas Briggs,	L. Cromer,
Ant. Carrière,	Jean Montgomery,
Geo A Fosdick,	Chs Ledoux,
E Brugier,	J. Vienne,
Mason Pitcher,	John R. Blanchell,
Edward Duperier,	A Fortier,
F Anderson,	A F Rodman,
A E Montgomery,	H M Rennell,
Alfred Kenney,	B J Vos,
G W Hyman,	Alfred Dubonde,
Geo W Dunbar,	C G Tebbetts,
E F Sumner,	Chs Colcock,
F W Schonfield,	F A Ledoux,
Jas Jackson,	J A Sloan,
G W Dowse	E Pisano,
Charles Waters.	E Marquisan.

Wm Fahey,
27 mars au 1er mai—m 1 j

Mercantile Mutual Insurance Company OF NEW ORLEANS.

ELEVENTH ANNUAL STATEMENT.

STATEMENT

Amount of premiums for the year ending 31st May, 1865, including amount unexpired of the previous year :

On Fire Risks.....		$135,105 00
On Marine Risks.....		141,327 71
On River Risks.....		97,277 03
Total premiums.....		$373,707 00
Less amount of premiums on 31st May, 1865.....	$163,715 00	
Return Premiums.....	11,993 00—	165,208 00
Net earned premiums 31st May, 1865.....		$ 529,000 00
Losses paid during the year:		
On Fire Risks.....	$71,620 07	
On Marine Risks.....	111,420 26	
On River Risks.....	18,014 19	
Total losses.....	$201,054 71	
Taxes.....	99 25	
Reinsurance and profit loss....	7,709 31	
Ten per cent.	20,146 61	
Expenses, less interest.....	28,811 27—	257,809 95
Net Profit.....		$156,190 11

The company have the following assets:

Cash on hand.....	$ 83 464 98
Real Estate.....	93,948 60
City Bonds.....	99,176 04
Gas Light Stock.....	5,000 00
Notes secured by mortgage.....	241,641 00
Notes secured by pledge.....	182 513 2
Bills receivable.....	144 976 20
Bank Stocks.....	145 75 0
Premiums in course of collection....	68,713 51
Scrips of other Companies.....	8,139 16
Louisiana State Bonds.....	1,400 00
	$1,123,171 31
Less—Unclaimed interest due on scrips.....	$36,823 00
Interest payable in July next on outstanding scrips.....	58,000 00— 94,823 00
	$1,031,979 30

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.

Be it remembered that on the 21st day of June, 1865, before me, the undersigned, Justice of the Peace in and for the Parish aforesaid, personally appeared CHAS. SAGORY, President, and PAUL FOURCHY, Secretary of the Mercantile Mutual Insurance Company of New Orleans, who, being duly sworn, according to law, did depose and say that the above statement is just, true and a correct transcript from the books of the company.

CHAS. SAGORY, President.
P. FOURCHY, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this day, June 6th, 1865.

E. MEUNIER,
Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 5th of June, 1865, it was resolved to declare a scrip dividend of 40 per cent. on the net earned premiums for the year ending on 31st May, 1865, for which certificates will be issued on and after the first day of August next. Also to pay, on and after the first day of July next, six per cent. interest to common scrip on all outstanding scrips of the Company.

DIRECTORS:

J M Hall,	S Z Kelly,	L F Gene.ce,
Chs. Sagory,	Pierre Fouré,	F. Maspero,
Ed. Degournay,	M. Puig,	David McComb,
	I J Fernandez,	J Vienne, Jr.

Louisiana Mutual Insurance Co.

CORNER OF CAMP AND GRAVIER STREETS.

ELEVENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement:

Total premiums for the year ending 28th February, 1865..... $238,711 66

Via—Fire Premiums.....	$135,091 96	
Marine do.	58,212 60	
River do.	14,707 07	
	$208,711 63	
Less Return Premiums.....	1,000 04	
Less Unterminated do.....	3,000 00	
		$ 35,095 94
Net earned Premiums.....		$193,615 94
Losses paid, viz—		
Fire Losses.....	$ 25,207 24	
Marine Losses.....	8,219 27	
River Losses.....	1,926 39	
Taxes and Internal Revenue Reinsurances, Expenses, etc.	$ 35,994 71	
Less interest etc.....	11,861 25	
	24,079 06	
		121,986 17
Balance.....		71,810 67
Six per cent interest on outstanding Certificates of scrip.....		39,823 00
Net.....		31,287 67
Net Earned Premiums.....		$193,615 94
Deduct amount not participating in dividend.....		29,896 97
Net earned participating Premiums		$ 163,189 27

The Company have the following Assets, viz:

Invested in Real Estate.....	$42,776 00
Invested in Mortgage on Real Estate..	50,200 00
Invested in City and other Bonds.....	101,200 00
Invested in Bank Stock.....	45,200 00
Invested in Scrip of Mutual Ins. Companies.	101,774 00
Loaned on pledge of Stocks.....	97,120 00
Bills receivable.....	68,721 51
Premiums in course of collection....	4,000 00
Sundry claims due to the Company..	41,715 51
Cash on hand.....	34,220 00
	$630,927 07

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

CHAS. BRIGGS, President.
J. F. ROUX, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me, this 21st day of March, 1865.

SAMUEL MYERS,
Second Justice of the Peace,
for the Parish of Orleans.

Mercantile Mutual Insurance Company OF NEW ORLEANS.

ELEVENTH ANNUAL STATEMENT.

STATEMENT

In conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement:

Amount of premiums for the year ending 31st May, 1865, including amount unexpired of the previous year :

On Fire Risks.....		$135,105 96
On Marine Risks.....		141,327 71
On River Risks.....		97,277 03
Total premiums.....		$374,707 00
Less amount of premiums on 31st May, 1865.....	$163,715 00	
Return Premiums.....	11,993 00—	165,208 00
Net earned premiums 31st May, 1865.....		$ 529,000 00
Losses paid during the year:		
On Fire Risks.....	$71,620 07	
On Marine Risks.....	111,420 26	
On River Risks.....	18,014 19	
Total losses.....	$201,054 71	
Taxes.....	99 25	
Reinsurance and profit loss....	7,709 31	
Ten per cent.	20,146 61	
Expenses, less interest.....	28,811 27—	257,809 95
Net Profit.....		$156,190 11

The company have the following assets:

Cash on hand.....	$ 83 464 98
Real Estate.....	93,948 60
City Bonds.....	99,176 04
Gas Light Stock.....	5,000 00
Notes secured by mortgage.....	241,641 00
Notes secured by pledge.....	182 513 2
Bills receivable.....	144 976 20
Bank Stocks.....	145 75 0
Premiums in course of collection....	68,713 51
Scrips of other Companies.....	8,139 16
Louisiana State Bonds.....	1,400 00
	$1,123,171 31
Less—Unclaimed interest due on scrips.....	$36,823 00
Interest payable in July next on outstanding scrips.....	58,000 00— 94,823 00
	$1,031,979 30

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.

Be it remembered that on the 21st day of June, 1865, before me, the undersigned, Justice of the Peace in and for the Parish aforesaid, personally appeared CHAS. SAGORY, President, and PAUL FOURCHY, Secretary of the Mercantile Mutual Insurance Company of New Orleans, who, being duly sworn, according to law, did depose and say that the above statement is just, true and a correct transcript from the books of the company.

CHAS. SAGORY, President.
P. FOURCHY, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this day, June 6th, 1865.

E. MEUNIER,
Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 5th of June, 1865, it was resolved to declare a scrip dividend of 40 per cent. on the net earned premiums for the year ending on 31st May, 1865, for which certificates will be issued on and after the first day of August next. Also to pay, on and after the first day of July next, six per cent. interest to common scrip on all outstanding scrips of the Company.

DIRECTORS:

J M Hall,	S Z Kelly,	L F Gene.ce,
Chs. Sagory,	Pierre Fouré,	F. Maspero,
Ed. Degournay,	M. Puig,	David McComb,
	I J Fernandez,	J Vienne, Jr.

Louisiana Mutual Insurance Co.

CORNER OF CAMP AND GRAVIER STREETS.

ELEVENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement:

Total premiums for the year ending 28th February, 1865..... $238,711 66

Via—Fire Premiums.....	$135,091 96	
Marine do.	58,212 60	
River do.	14,707 07	
	$208,711 63	
Less Return Premiums.....	1,000 04	
Less Unterminated do.....	3,000 00	
		$ 35,095 94
Net earned Premiums.....		$193,615 94
Losses paid, viz—		
Fire Losses.....	$ 25,207 24	
Marine Losses.....	8,219 27	
River Losses.....	1,926 39	
Taxes and Internal Revenue Reinsurances, Expenses, etc.	$ 35,994 71	
Less interest etc.....	11,861 25	
	24,079 06	
		121,986 17
Balance.....		71,810 67
Six per cent interest on outstanding Certificates of scrip.....		39,823 00
Net.....		31,287 67
Net Earned Premiums.....		$193,615 94
Deduct amount not participating in dividend.....		29,896 97
Net earned participating Premiums		$ 163,189 27

The Company have the following Assets, viz:

Invested in Real Estate.....	$42,776 00
Invested in Mortgage on Real Estate..	50,200 00
Invested in City and other Bonds.....	101,200 00
Invested in Bank Stock.....	45,200 00
Invested in Scrip of Mutual Ins. Companies.	101,774 00
Loaned on pledge of Stocks.....	97,120 00
Bills receivable.....	68,721 51
Premiums in course of collection....	4,000 00
Sundry claims due to the Company..	41,715 51
Cash on hand.....	34,220 00
	$630,927 07

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

CHAS. BRIGGS, President.
J. F. ROUX, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me, this 21st day of March, 1865.

SAMUEL MYERS,
Second Justice of the Peace,
for the Parish of Orleans.

Propositions pour des fournitures de Bureaux.

DOUANE DES ETATS UNIS—BUREAU DU COLLECTEUR.

Nlle Orléans, 17 juillet 1865.

DES PROPOSITIONS CACHETEES seront reçues à ce bureau, jusqu'au 1er août 1865, pour la fourniture de PAPIER, PLUMES, ENCRE, LIVRES EN BLANC, etc., pendant un an à partir de ce date, à la Douane de ce District.

On peut voir, en s'adressant à la douane, ceux étant requis pour l'ouverture des propositions, des échantillons des différentes espèces et variétés d'articles employés.

Les propositions doivent être adressées à Wm P. E. Kellogg, collecteur de la Douane, et doivent être marquées "Propositions pour fournitures de bureaux."

Ceux qui auront soumis des propositions en Collecteur sont invités à soumettre à l'ouverture des dites propositions, laquelle aura lieu samedi, 1er août 1865.

Wm P. E. KELLOGG,
Collecteur de la Douane.

21 juillet—au 1er août

WM. R. WHITAKER,

CLAIM AGENT.

PARTICULAR attention given to business connected with the United States Treasury Department.

Office, No. 3, Story Building, corner Camp and Common streets.

jy20 3m

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

DE LA LOUISIANE

Au coin des rues Canal et Carondelet.

CINQUIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Total des primes pour l'année expirée le 30 avril 1865..... $666,711 69

Savoir—primes d'incendie..... 162,971 69
" de mer..... 63,913 00
" de rivières..... 12,727 00— $239,711 69

En moins, primes remboursées..... $ 5,000 01
Do primes non déterminées..... 11,000 00— $16,000 01

Montant net des primes..... $ 184,856 04

Portes payées suivi—
Portes Pittsville..... $ 23,201 29
" de mer sans exception..... 61,252 29
" de mer rivières..... 87,617 43— $171,606 71

Taxes et revenus intérieur..... $ 12,166 71
Réassurances, frais, &c., inclus en moins..... 24,772 00— $ 36,938 71

Balance..... $ 171,659 97

Six pour cent d'intérêt sur des certificats de scrip non payés..... 39,823 00

Soudries net..... 41,227 97

Montant net des primes..... $ 253,615 94
A déduire—montant ne participant pas au fonds..... 29,896 97

Montant net des primes participant..... $ 183,189 27

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Fixed on propriétés hypothéquées.....	$42,176 72
Fixed on propriétés non hypothéquées..	61,218 91
Fixed on bons de la ville et autres fonds..	101,200 00
Fixed on actions de banques.....	45,200 00
Fixed on scrip de la Compagnie d'Assurances Mutuelle.....	101,774 70
Prêts garantis par des actions.....	99,150
Loans.....	39,791 03
Primes en voie de perception.....	42,546 10
Diverses sommes dues à la Compagnie..	14,711 51
En caisse.....	54,225 03
Total.....	$ 689,603 97

Les sousc